

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

LYCEE PROFESSIONNEL Olivier GUICHARD
12, rue de la fauvette – 44350 – GUERANDE

Tél. 02.40.24.93.10 ce.0441550w@ac-nantes.fr
<http://guichard.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Lycée
Professionnel **Olivier
Guichard**
—
GUÉRENDE



AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS



AQUACULTURE



CONDUITE DE
PRODUCTIONS
HORTICOLES



CULTURES
MARINES



FLEURISTE



GESTION DES
MILIEUX NATURELS
ET DE LA FAUNE



HÔTELLERIE
RESTAURATION



MAINTENANCE
AUTOMOBILE



MAINTENANCE
DES MATÉRIELS
ESPACES VERTS

Comment verser le solde de la Taxe d'Apprentissage ?

- Calculer le montant dû au titre de la masse salariale 2025 (N-1)
- Déclarer et payer ce montant à l'Urssaf ou la MSA via la DSN d'Avril
- **Se connecter à la plateforme SOLTÉA entre le 26 mai et le 27 juin (1ere campagne) puis du 14 juillet au 24 octobre 2026 (2eme campagne)**

pour cibler notre établissement :

Code UAI **0441550W**

N° Siret **19441550100015**

Raison Sociale **LYCEE PROFESSIONNEL OLIVIER GUICHARD**

Si vous ne gérez pas ce versement faites suivre votre intention

à votre service comptabilité ou expert-comptable indépendant

Pour plus de renseignements,
contactez votre référent Lycée :

M. Thierry BERTHO,

Directeur Délégué aux Formations

E-mail : thierry.bertho@ac-nantes.fr

Tél : 06.45.18.01.78